## L'assurance-chômage

des primes d'assurance-chômage qui égaleront les prestations qu'ils en retireront. Il a raison, monsieur l'Orateur, mais qui sont ces personnes? J'aimerais savoir si les députés qui représentent les pêcheurs des Maritimes, dont la plupart sont conservateurs, seraient du même avis que M. Baetz. Veulent-ils qu'on coupe les vivres aux pêcheurs? D'après M. Baetz, les pêcheurs devraient émarger aux organismes de bien-être provinciaux ou locaux. Je n'habite pas les Maritimes, mais je suis au courant des taux moins que généreux que versent la majorité des provinces riches aux assistés sociaux et je suis sûr que les provinces Maritimes, à cause de leurs difficultés financières, ne sont pas en mesure d'être très généreuses.

Ce n'est pas tous les jours que je suis du même avis que le député de Hamilton-Ouest, mais je dois reconnaître qu'il a dit une chose dont je conviens. Oui, monsieur l'Orateur, le gouvernement aurait dû savoir dès le mois d'août que la caisse serait en difficulté. Je m'associe à sa critique à ce sujet. Oui, le gouvernement aurait dû en saisir le Parlement à ce temps-là, mais il ne l'a pas fait. Le Parlement a été dissous. Nous nous demandons maintenant, ici comme au comité, si les mandats du gouverneur général étaient valables pour assurer le versement des prestations de chômage du 4 au 11 janvier. On s'interroge sur la pertinence et la légalité de ces mandats. D'après l'Auditeur général, le dernier n'aurait pas été nécessaire parce que le Parlement devait se réunir le 4 janvier et que le gouvernement aurait dû présenter une mesure le premier jour pour obtenir l'argent nécessaire.

Je n'ai pas de difficulté à m'imaginer le cri de rage que l'opposition officielle aurait fait entendre lors de la réunion du Parlement le 4 janvier, si le gouvernement avait présenté un bill tendant à attribuer des fonds à la caisse d'assurance-chômage avant d'avoir présenté le discours du trône et avant le vote qui démontrait que le gouvernement avait la confiance de la Chambre. Les députés de l'opposition officielle auraient prononcé une flopée de discours pour dire à la population que le gouvernement ne respectait pas le règlement maintes fois éprouvé du sys-

tème parlementaire.

J'admets que le gouvernement aurait dû être mieux au courant des besoins financiers de la caisse, tout comme depuis quatre ans ou plus nous disons que le gouvernement aurait dû mieux prévoir le nombre de personnes qui seraient en chômage.

Une voix: Pourquoi lui accordez-vous votre appui?

M. Orlikow: Parce que je veux que les chômeurs de ma ville, de Toronto, de Hamilton, de Halifax, et de tout autre ville ou village, ceux qui ont contribué à l'assurance-chômage et sont admissibles aux prestations aux termes de la loi qui est maintenant officielle, je veux que tous reçoivent leurs prestations. Comme c'est le cas pour tous les députés, chaque jour de la semaine, des électeurs me téléphonent et d'autres me rendent visite. J'ai dit au comité, et je répète ce soir que Winnipeg n'est pas une ville où le taux de chômage est le plus élevé. Je suppose que je suis assez chanceux. Je ne reçois que deux ou trois appels téléphoniques par jour. Mon collègue de Nickel Belt me dit qu'il s'occupe de 50 cas par semaine, et des députés conservateurs des Maritimes me disent s'occuper de plus d'une centaine de cas chaque semaine. Je veux que ces gens-là reçoivent leur dû. Je ne veux pas les voir forcés de faire comme m'a dit l'un de mes électeurs aujourd'hui, lorsqu'il n'a pas reçu les prestations auxquelles il était en droit de s'attendre pour huit semaines: il a dû vendre une obligation d'épargne. Cet homme doit recevoir les prestations auxquelles il a droit et dont il a besoin.

Qui, le gouvernement a eu tort. Qui, le gouvernement a été stupide. Je serais même prêt à convenir avec le député de Hamilton-Ouest que le gouvernement a été quelque peu retors dans cette histoire. Mais le pépin est là. Les chômeurs qui ont droit à des prestations vont-ils les toucher ou non? Ce bill leur garantira qu'ils les obtiendront. Je n'ai donc aucune hésitation à voter en faveur de la mesure et je n'en éprouve pas le moindre honte. Les députés de l'opposition officielle pourront me traiter de tous les noms qu'ils voudront. Je vais faire tout le nécessaire pour que les chômeurs, qui sont en réelle difficulté, obtiennent ce à quoi la loi leur donne droit et je vais laisser l'opposition officielle faire de la politique à bon marché de cette situation très grave.

L'hon. Bryce Mackasey: Monsieur l'Orateur, je vous assure que je n'ai pas l'intention de soulever des arguments quant à savoir si les mandats ont été émis légalement ou illégalement, si cet article s'applique ou ne s'applique pas, car on ne devrait même pas en parler au cours du débat actuel. Le débat porte actuellement sur la suppression éventuelle d'un certain article de la loi sur l'assurance-chômage, afin d'améliorer cette loi. La question de savoir si les mandats sont légaux ou illégaux ne relève pas de nous. Ce que nous avons réussi à faire au cours de ce débat, c'est de préjuger du rapport qui sera inévitablement présenté par le comité des prévisions budgétaires en général. On ne devrait pas faire cela, et c'est ce que l'Orateur a très justement empêché hier.

J'espérais, lorsque j'ai pris la parole au cours du débat sur le discours du trône, que cela serait mon dernier discours. Je cherchais à être raisonnable et à ne pas prendre parti. Je pense ne pas avoir pris parti. Mais il m'a semblé évident, en écoutant les discours d'hier et de ce soir, que le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander), qui a joué un rôle si important dans l'élaboration de ce projet de loi, ne comprend toujours pas le but des 800 millions de

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Mackasey: Il a parlé de déficit et a prouvé par là qu'il ne comprend toujours pas. Je vais essayer de lui expliquer très simplement afin qu'il comprenne une fois pour toutes le sens des 800 millions de dollars.

Des voix: Oh. oh!

Une voix: Pourquoi n'écoutez-vous pas?

L'hon. M. Mackasey: J'ai écoute. J'ai toujours essayé d'écouter, c'est l'une de mes caractéristiques. Je n'ai pas peur de discuter, lors d'une autre occasion, des raisons pour lesquelles nous avons fait des prévisions si erronées.

M. Paproski: Ce n'est pas ce que vous avez dit à la télévision.

L'hon. M. Mackasey: Quel est le but de ces 800 millions? Si l'on pouvait s'asseoir et se représenter la façon dont le Régime d'assurance-chômage est financé...

L'hon. M. Lambert: Il n'était pas financé, et c'est là le problème.

L'hon. M. Mackasey: . . . tout serait très simple. Le coût des prestations et de l'administration avec un taux de chômage allant de 0 à 4 p. 100, est partagé entre les employeurs et les employés et cela se reflète sur les cotisations hebdomadaires. Elles varient d'une année à l'autre